



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

schémas de cohérence territoriale

Question écrite n° 62715

Texte de la question

Mme Corinne Marchal-Tarnus souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur la difficile mise en oeuvre d'un schéma de cohérence territoriale, concernant le pays de Marennes Oléron. En effet, la mise en oeuvre de ce SCOT, validé par le préfet, risquerait d'entraîner l'expropriation pour cause d'utilité publique de nombreuses personnes. Elle souhaiterait savoir si de telles mesures peuvent être directement imputées au SCOT, par la remise en cause de l'utilisation de terrains privés de caravanning en Oléron.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Marchal -Tarnus](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62715

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2005, page 3633

Question retirée le : 26 juillet 2005 (Fin de mandat)